

Producteur  
 TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.  
 ZA Les Marchais  
 F-28480 – Luigny  
 Tél + 33 02 37 29 50 50  
 Fax + 33 02 37 29 55 00

Distributeur responsable  
 TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.  
 ZA Les Marchais  
 F-28480 – Luigny  
 Tél + 33 02 37 29 50 50  
 Fax + 33 02 37 29 55 00

**1. Identification du produit et de la société**

**Identification de la société :** Voir producteur.

**Nom commercial :** NEOCLEAN « Répar' crevaison »

**Type de produit :** Répare et regonfle le pneu- Aérosol 400 ml

**Usage :** Domestique, industriel.

**2. Informations sur les composants**
**Substances Dangereuses représentatives :**

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%). Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

**Autres substances apportant un danger :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :**

INDEX	CAS	CE	Nom	Symbole	Phrase(s)	Valeurs
603-027-00-1	107-21-1	203-473-3	Ethylène Glycol	Xn	R 22	2.5 <= x % < 10
	68647-90-5		Sels de Potassium	C	R 34	0 <= x % < 2.5

**Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :**

INDEX	CAS	CE	NOM	SYMBOLE	PHRASES	VALEURS
601-003-00-5	74-98-6	200-827-9	Propane	F+	R 12	25 <= x % < 50
601-004-00-0	106-97-8	203-448-7	Butane et Isobutane	F+	R 12	10 <= x % < 25

**3. Identification des dangers**

Ce produit est classé: Extrêmement inflammable.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

**Autres données :**

récepteur sous pression

**4. Mesures de premiers secours**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux..

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :**

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Ne pas employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :**

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

**6. Mesures en cas d'épandage accidentel**

Attention à l'accumulation de vapeurs inflammables

**Précautions individuelles :**

Eviter d'inhaler les vapeurs.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**Méthodes de nettoyage :**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

**7. Manipulation et stockage**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

**Manipulation :**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**Prévention des incendies :**

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter l'inhalation des vapeurs.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

**Stockage :**

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Conserver hors de la portée des enfants.

**8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99 :**

France	VME ppm	VME mg/m <sup>3</sup>	VLE ppm	VLE mg/m <sup>3</sup>	Notes	TMP N°
107-21-1	-	-	50	125	-	84
74-98-6	-	-	-	-	-	-
106-97-8	800	1900	-	-	-	-

**Valeurs limites d'exposition selon 2000/39/CE, 98/24/CE et Arrêté Français du 30/06/04 :**

CE	VME ppm	VME mg/m <sup>3</sup>	VLE ppm	VLE mg/m <sup>3</sup>	Notes
107-21-1	20	52	40	104	Peau

**Valeurs limites d'exposition (2003):**

ACGIH/TLV	TWA ppm	STEL	Ceiling	Définition	Critères
107-21-1	-	-	100	-	-
106-97-8	800	-	-	-	-
74-98-6	2500	-	-	-	-

**Protection de la peau :**

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales :**

Etat Physique : Liquide Fluide.

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :**

pH de la substance/préparation : Base faible.

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est : non précisée.

Point/intervalle d'ébullition : non précisé

Intervalle de Point Eclair : Point d'éclair < 0°C. et Eb <= 35°C.

Pression de vapeur : Supérieure à 300kPa (3 bar).

Densité : < 1

Hydrosolubilité : Soluble.

**Autres données :**

Point/intervalle de fusion : non précisé

Température d'auto-inflammation : non précisé.

Point/intervalle de décomposition : non précisé.

**10. Stabilité et réactivité**

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

**Conditions à éviter :**

Température élevée supérieure à 50°C. Source d'étincelle ou d'ignition.

**Matières à éviter :**

Acides ou bases pouvant attaquer le boîtier, humidité excessive pouvant entraîner une corrosion extérieure

**11. Informations toxicologiques**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**12. Informations écologiques**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

**13. Mesures relatives à l'élimination**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne pas percer ou brûler même après usage. Boîtier métallique recyclable. Elimination avec les ordures ménagères si l'article possède un point éco-emballage sinon remettre les déchets à un récupérateur agréé.

**Déchets :**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

**Dispositions locales :**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

**14. Informations relatives au transport**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2005 - IMDG 2004 - ICAO/IATA 2005).  
UN1950=AÉROSOLS

ARD/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo
	2	5F	-	2.1	-	LQ2	190-625



IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo
	2	SP63	-	SP277	F-D,S-U	63 190 277

IATA	Classe	2°Etiq	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note
	2.1	-	-	203	75 kg	203	150 kg	-
	2.1	-	-	Y203	30 kg G	-	-	-

**15. Informations réglementaires**

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses). Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

**Classement de la Préparation :**



**Extrêmement inflammable**

**Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :**

**R 12 :** Extrêmement inflammable.

**S 16 :** Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**S 2 :** Conserver hors de portée des enfants.

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**S 51 :** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement.

Ne pas fumer.

Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

**S 23 :** Ne pas respirer les aérosols.

**16. Autres informations**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

*Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE. DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.*

**Fin du document**